



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service FranceAgriMer

22, rue de Claret
34070 MONTPELLIER

Dossier suivi par : Jacques Degaille

Tél. : 04.67.07.81.18

Fax : 04.67.42.68.55

Réf. : sas_oc_via_1_20131121

Vos réf. CAR n° 467/ENPAM/2013-1104

Courriel : jacques.degaille@franceagrimer.fr

Objet : Demande d'autorisation au titre des installations classées

Montpellier, le jeudi 21 novembre 2013

Madame,

Nous avons bien reçu le dossier de demande d'autorisation d'exploitation au titre des installations classées déposé en préfecture par la société OC'VIA concernant:

- l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires,
- une installation mobile de criblage,
- une station de transit de produits minéraux solides,

sur la commune d'Aubord, lieu-dit "La Garrigue" , section ZC n°4 à 6, 8, 9, 13 en partie et "Le Campagnol" section ZC n°3, 7 en partie, 8, 9, 224 ainsi que les n° 115, 120 et 122.

Après examen du dossier et compte tenu des éléments fournis, nous n'avons aucune objection à formuler concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt, par délégation,
l'Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement,

Jacques DEGAILLE